



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 17 DECEMBRE 2010

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 10 décembre 2010

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 23 décembre 2010

SUBVENTION A L'ASSOCIATION
DEPARTEMENTALE D'AIDE AUX VICTIMES
DES DEUX-SEVRES (AVIC 79) - ACOMPTE

Accusé de réception de la préfecture en date du jeudi
23 décembre 2010

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoins :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Alain BAUDIN - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD -

Secrétaire de séance : Mme Delphine PAGE -

Excusés ayant donné pouvoir :

Nicole GRAVAT donne pouvoir à Denis THOMMEROT - Annie COUTUREAU donne pouvoir à Hüseyin YILDIZ - Frédéric GIRAUD donne pouvoir à Nicolas MARJAULT - Gérard ZABATTA donne pouvoir à Michel GENDREAU - Marc THEBAULT donne pouvoir à Elisabeth BEAUVAIS - Blanche BAMANA donne pouvoir à Jean-Louis SIMON

-

Excusés :

Conseillers :

Mme Jacqueline LEFEBVRE -

VIE ASSOCIATIVE

**SUBVENTION A L'ASSOCIATION DEPARTEMENTALE D'AIDE AUX
VICTIMES DES DEUX-SEVRES (AVIC 79) - ACOMPTE**

Monsieur Christophe POIRIER Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

La convention d'objectifs entre la Ville de Niort et l'Association Départementale d'Aide aux Victimes des Deux-Sèvres (AVIC 79) est actuellement en projet.

Vu l'intérêt de l'activité de l'association et afin de permettre sa continuité durant la période de définition des modalités d'une nouvelle convention d'objectifs, je vous propose de verser à cette dernière un acompte de **8 000 €** qui viendra en déduction de la subvention globale de fonctionnement 2011.

Cette subvention sera imputée sur le chapitre budgétaire 65.030.6574 au titre du budget 2011.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- Approuver la présente convention (acompte) entre la Ville de Niort et l'Association Départementale d'Aide aux Victimes des Deux-Sèvres ;

- Autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à la signer et à verser à l'association un acompte de **8 000 €** à la subvention qui lui sera allouée au titre de l'année 2011, conformément aux dispositions mentionnées dans la présente convention.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Christophe POIRIER